

Exécution de travaux géotechniques spéciaux - Amélioration des massifs de sol par vibration - Ground treatment by deep vibration :

La présente Norme européenne s'applique à l'organisation, à l'exécution, au suivi et au contrôle des travaux d'amélioration des massifs de sol par vibration réalisés à l'aide de vibreurs de profondeur (ou vibreurs torpilles) ou de profilés vibrants.

La présente Norme européenne recouvre les types de traitement suivants :

- les traitements par vibration profonde (ou vibrocompactage) réalisés pour augmenter la densité d'un massif de terrain existant ;
- les traitements par colonnes ballastées vibrées réalisés pour renforcer un massif de terrain en insérant des colonnes de matériaux granulaires compactés par vibration. En règle générale, les colonnes ballastées ont un diamètre compris entre 0,6 m et 1,2 m.

La présente Norme européenne recouvre les procédés de traitement suivants :

- les procédés consistant à insérer dans le terrain des vibreurs de profondeur (ou vibreurs torpilles), comportant des masses oscillantes qui provoquent des vibrations horizontales ;
- les procédés consistant à insérer dans le terrain des profilés vibrants transmettant à celui-ci les oscillations d'un vibreur de tête qui, le plus souvent, provoque des vibrations verticales.

La norme européenne peut être téléchargée à partir du lien repris dans le tableau ci-dessous.

NBN EN 14731:2005

NBN